

LICENCE

ARTS

PARCOURS CRÉATION AUDIOVISUELLE



PRÉSENTATION

Première année généraliste du cursus proposé par l'École Nationale Supérieure d'Audiovisuel, La Licence Création audiovisuelle a pour objectif de donner à l'étudiant·e l'autonomie de création et de réalisation des exercices proposés en multipliant les approches et les supports d'enregistrement et de diffusion.

Les enseignements théoriques concourent à renforcer la culture scientifique, technique et cinématographique.

La formation consiste en la réalisation de 6 exercices audiovisuels multipliant les apprentissages des différents supports et techniques :

- ▶ pièce radiophonique : montage « cut » et non musical
- ▶ cinéma 16mm muet : montage à la gâchette
- ▶ fiction DV
- ▶ cinéma 16mm : montage parallèle ; tournage en plateau décor
- ▶ documentaire DV
- ▶ photomontage

Les objectifs corollaires sont :

- ▶ l'apprentissage des fondamentaux de l'acoustique, de l'optique, de la photométrie et de la sensitométrie
- ▶ la réflexion sur les esthétiques existantes et les différents types de montage : narration, dramatisation, fragmentation...
- ▶ l'expérience de soutenances publiques
- ▶ la conservation d'un niveau de langue et des capacités rédactionnelles lors d'aveux de réception et d'analyses de film

La formation à l'ENSAV permet aux étudiants de réaliser des stages tout au long de leur cursus scolaire, en parallèle aux enseignements délivrés dans l'école.

Ces stages offrent aux futurs professionnels de l'Audiovisuel l'opportunité de mettre en pratique leur savoir-faire, lors de tournages de long ou court métrage de fiction, documentaire, publicité, ou films institutionnels.

Des stages d'apprentissage peuvent également être réalisés dans les domaines de la production et de la communication.

L'ENSAV établit par ailleurs, dans le cadre de la formation alternée, des partenariats avec des entreprises ou structures culturelles pour inscrire cette collaboration dans la durée. (Voir la liste de nos partenaires).



CONDITIONS D'ACCÈS

L'ENSAV recrute par voie de concours des étudiant·e·s ayant un Bac+2, ou équivalent, pour une inscription en Licence (L3). Le concours d'entrée s'organise en trois étapes :

- ▶ **Première phase : préinscription en ligne sur le site de l'ENSAV.**
Inscription exclusivement par internet, pendant une période déterminée courant mai et juin de chaque année.
- ▶ **Deuxième phase : réalisation d'un dossier de candidature.**
Dossier thématique de 15 à 20 pages dactylographiées à réaliser sur un thème imposé accompagné d'un montage sonore et d'un photomontage. À remettre début septembre.
- ▶ **Troisième phase : période d'orientation.**
Si votre candidature est retenue après examen du dossier, vous serez convoqué·e à l'ENSAV.

Cette période, qui s'étend sur une semaine comporte plusieurs épreuves écrites, un grand oral, un montage sonore et son commentaire ainsi que la réalisation d'une série photographique et son commentaire.

Les épreuves écrites ont trait aux divers aspects de l'audiovisuel (esthétiques, économiques, techniques, historiques...). Le grand oral vise à découvrir les motivations et les attentes des candidat·e·s.

Au terme de cette période, une trentaine de candidat·e·s sont retenu·e·s pour entrer à l'ENSAV, courant octobre.

 SUR LE WEB > <http://www.esav.fr>



” LES ENSEIGNEMENTS

Le corps enseignant de l'ENSAV réhabilite le principe du décloisonnement en refusant la clôture taxinomique des champs disciplinaires et la rupture entre pratique et théorie scientifique ou, d'une autre manière, ils cherchent à retrouver la symbiose entre la pensée verbale et la pensée manuelle. Les intervenant-e-s professionnel-le-s, pour leur part, sont là, non seulement pour mesurer le degré de la maîtrise technique des étudiant-e-s, mais surtout pour en vérifier l'efficacité dans le métier.

Ces enseignant-e-s sont tou-te-s chercheur-e-s et membres du LARA, Laboratoire de Recherche en Audiovisuel (EA 4154) où, au-delà des évidences liées à une approche fortement conditionnée par la systématique culturelle, l'objet audiovisuel n'est pas abordé comme un assemblage hétérogène de pratiques qui s'ignorent ou se contrarient, mais comme un phénomène organique complexe. Par exemple, il est entendu qu'une approche pertinente des nouvelles technologies doit prendre en compte les étapes déterminantes d'une genèse, tout autant que des états simultanés dans leur réalité immédiate. En outre, le laboratoire a favorisé la croissance et le succès, en son sein, des activités relevant de l'acoustique, de l'optique et du numérique (dans ce qu'il transforme non seulement l'art mais les rapports de l'homme avec l'art et la société).

Autrement dit, la production scientifique de l'École comprend aussi bien des films, des compositions musicales, des œuvres numériques, des expertises, des productions multimédias, que des livres, des articles, communications... Ils constituent à leur manière autant de preuves et de séries de preuves, que des intervalles de clarté, des segments de parcours logique, des chaînes de médiations, qui font aujourd'hui la modernité de la recherche scientifique.

POURSUITES D'ÉTUDES

► Master *Cinéma et Audiovisuel*

Image
Infographie / décor
Production
Réalisation
Recherche Expérimentation
Son

► Pour les autres possibilités de poursuites d'études :

- Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : scuio-ip@univ-tlse2.fr | 05 61 50 45 15
- Portail national : www.trouvermonmaster.gouv.fr

ET APRÈS ?

- Chargé-e de relations publiques et de communication
- Métiers de la création audiovisuelle
- Médiateur·rice culturel·le